

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00072
Numéro SIREN : 320 167 513
Nom ou dénomination : NERGECO

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002009

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002009**
n° de gestion : **1980B00072**
n° SIREN : **320 167 513 RCS Le Puy en Velay**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Puy En Velay certifie avoir procédé le 03/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

NERGECO - Société par actions simplifiée
8 rue de L'industrie 43220 Dunieres -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



230152

230152

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU NERGECO		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000 000 ...)	DA	4 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	408 503		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 208 387		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	10 616 890	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	138 236		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	138 236		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	552 692		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	168 042		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 881 810		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 700 481		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	222 985			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	5 526 012		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 281 138		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 357 969			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SASU NERGECO		Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 278 356	FB	6 961 560	FC	15 239 916	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	4 448 658	FH		FI	4 448 658	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 727 015	FK	6 961 560	FL	19 688 575	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	899 766	
	Autres produits (1) (11)					FQ	40 336	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	20 628 678
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 611 696
Variation de stock (marchandises)*						FT	449 845	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	11 215	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 115 064	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	320 851	
Salaires et traitements*						FY	2 819 761	
Charges sociales (10)						FZ	1 231 932	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	131 984
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	231 045
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	10 000	
Autres charges (12)						GE	71 902	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 005 298	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 623 380	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	237 794	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 094 583	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 332 378	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 935	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	26 935	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 305 442	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 928 822	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU NERGECO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 7 688	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 5 902	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 271 827	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 285 417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 92 786	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 5 902	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 98 689	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 186 728	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 907 164	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 25 246 474	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 19 038 087	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 6 208 387	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont		HY
		{ produits de locations immobilières		IG
	(3)	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP
		{ - Crédit-bail mobilier *		HQ
	(4)	{ - Crédit-bail immobilier		IH
		Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IJ 237 794
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IK
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		HX
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		RC
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RD
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		AI 504 850
	(9)	Dont transferts de charges		A2
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A3	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A4	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
Voir état annexe				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : NERGECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 16 281 139 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 208 387 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 127 019 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

En date du 1er juin 2018, des transmissions universelles des patrimoines des sociétés Nergeco France et PMS ont été réalisés avec la société Nergeco.

Les comptes de chacune des deux sociétés, Nergeco France et PMS ont été arrêté au 31 mai 2018, et au 1er juin 2018, les activités de ces deux sociétés, hormis l'activité de production qui a été apportée par Nergeco France à Nergeco production au 31 mai 2018, sont réalisées par la société Nergeco SAS.

Ces opérations de fusion simplifiée ont généré pour les deux sociétés Nergeco France et PMS des bonis de fusion comptabilisés dans le résultat financier de l'exercice (conformément au règlement de l'ANC n°2017-01) car correspondant aux résultats accumulés par ces filiales depuis leur constitution et non distribués au jour de l'opération.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		1 166 268		1 166 268
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	344 983	136 465	125 720	355 728
Immobilisations incorporelles	344 983	1 302 734	125 720	1 521 996
- Terrains	125 975			125 975
- Constructions sur sol propre	2 664 541			2 664 541
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 598	24 038	2 204	50 432
- Installations générales, agencements aménagements divers	521 493	10 435	10 499	521 428
- Matériel de transport	3 287	10 000		13 287
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	417 072	124 654	84 288	457 438
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		136 299		136 299
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 760 965	305 426	96 991	3 969 399
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 759 651	120 000	1 759 018	120 633
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 006	1 960		11 966
Immobilisations financières	1 769 656	121 960	1 759 018	132 599
ACTIF IMMOBILISE	5 875 604	1 730 120	1 981 729	5 623 994

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 302 734	305 426	121 960	1 730 120
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 302 734	305 426	121 960	1 730 120
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	125 720	96 991	1 759 018	1 981 729
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	125 720	96 991	1 759 018	1 981 729

Immobilisations incorporelles

Avec les transmissions universelles du patrimoine des deux sociétés Nergeco France et PMS à la société Nergeco SAS au 31 mai 2018, les sommes inscrites en acquisitions correspondent pour partie à des immobilisations transférées des deux sociétés en date du 1er juin 2018.

Le montant des valeurs brutes d'immobilisations corporelles apportés dans le cadre des TUP est de 1 286 387. €.

Les fonds de commerce de Nergeco France et PMS pour un montant global de 1 166 268 €. Ces fonds avaient été créés lors de la création des deux sociétés.

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 166 268
Total	1 166 268

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont les fonds reçus par Nergeco SAS dans le cadre des TUP réalisées au 31 mai.

Notes sur le bilan

Ces fonds de commerce sont présumés avoir une durée de vie non limitée. Un test de dépréciation a été réalisé et aucune dépréciation n'est à faire au 31 décembre 2018.

Immobilisations corporelles

La société Nergeco a recours aux amortissements dérogatoires. La totalité des amortissements dérogatoires ont été repris sur l'exercice.

Comme pour les immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles ont été apportées dans le cadre de la TUP. Les actifs de Nergeco France ont été apportés dans le cadre de l'apport partiel d'actif de la branche de production à Nergeco Production avant l'opération de la TUP.

La valeur brute des immobilisations corporelles apportés a été de 78 177 €.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événement ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. La valeur recouvrable des immobilisations financière est alors estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une immobilisation financière est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux de trésorerie générés par cet actif financier.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
NERGECO AUSTRALIE 999 AUSTRALIE	632		100,00	
SAS NERGECO PRODUCTION 43220 DUNIERES	22 150	510 116	100,00	411 266
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	120 632	120 632			237 794
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	282 309	25 190	125 720	181 779
Immobilisations incorporelles	282 309	25 190	125 720	181 779
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 194 015	87 868		1 281 884
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 723	25 111	2 204	37 630
- Installations générales, agencements aménagements divers	488 655	5 254	10 499	483 410
- Matériel de transport	3 287	10 000		13 287
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	381 723	84 325	84 288	381 760
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 082 402	212 559	96 991	2 197 970
ACTIF IMMOBILISE	2 364 711	237 749	222 711	2 379 748

Dans le cadre des TUP, les actifs immobilisés ont été apportés pour leur valeur brute et les amortissements ont été inscrits dans le tableau des mouvements en dotation de l'année.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 203 998 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	11 966		11 966
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 717 235	8 537 481	179 754
Autres	1 223 713	1 223 713	
Charges constatées d'avance	251 085	251 085	
Total	10 203 998	10 012 279	191 720

Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas en appréciant le risque de non recouvrement.

Les créances clients sont en principe garanties par une assurance crédit. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert.

principe du facturable

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la mise à disposition des produits finis aux transporteurs ou aux clients selon les conditions générales de vente. En ce qui concerne l'activité prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de leurs exécutions.

Nergeco SAS facture l'ensemble des ces ventes en €. Aucune facturation n'est faite en devises.

Cash pooling

Est inscrit en 455000 Compte courant Assa Abloy

- le montant de la créance de 596 267.62 € au 31-12-2018,

- le montant de la créance de 1 991 382.91 € au 31-12-2017

entre Nergeco SAS et la société mère Assa Abloy qui est le solde de la créance constituée dans le cadre du cash pooling à la clôture.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 688 487 titres d'une valeur nominale de 5,81 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions Nergeco	688 487			688 487
TOTAL	688 487			688 487

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 920 000
Résultat de l'exercice précédent	5 277 185
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 357 185
Affectations aux réserves	
Distributions	3 357 185
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 357 185

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	4 000 000				4 000 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation					
Réserve légale Réserves générales Réserves réglementées	408 503				408 503
Report à Nouveau Résultat de l'exercice	-1 920 000 5 277 185	-5 277 185	6 208 387	-1 920 000	6 208 387
Dividendes		3 357 185			
Subvention d'investissement Provisions réglementées	271 827			271 827	
Total Capitaux Propres	8 037 516	-1 920 000	6 208 387	-1 648 173	10 616 890

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers Pour investissements Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Prêts d'installation Autres provisions				
	271 827		271 827	
Total	271 827		271 827	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation Financières Exceptionnelles			271 827	

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients		158 528	20 292		138 236
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		10 000	10 000		
Total		168 528	30 292		138 236
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 000	30 292		
Financières					
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

La provision pour sous-garantie pour un montant de 158 528 € est une provision qui a été apportée par la société Nergeco France dans le cadre de la TUP au 31 mai 2018.

Cette provision est constituée pour faire face aux risques de bonne fin des installations. Elle est calculée en fonction de la moyenne du coût de la garantie d'une année rapportée à la période contractuelle de la garantie, et le cas échéant, aménagée des risques commerciaux spécifiquement identifiés.

Provision pour engagement de départ à la retraite

aucune provision pour IDR n'est comptabilisée dans les comptes sociaux, l'engagement calculé au 31 décembre est inscrit en engagement hors bilan.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 357 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	552 692	552 692		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 881 810	2 881 810		
Dettes fiscales et sociales	1 700 481	1 700 481		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	222 986	222 986		
Produits constatés d'avance				
Total	5 357 969	5 357 969		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	552 692			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Externes - Fact non pa	143 693
Provision Conges Payes	341 126
Charges sociales / Conges payes	153 507
Provision Charges / Primes diverses	60 672
Taxe apprentissage a payer	26 252
Effort construction a payer	17 373
Formation prof continue a payer	38 606
Taxe Organic a payer	7 388
TVTS a payer	11 779
CVAE - Contrib. Val Ajoutée Ent.	14 188
Clients - Avoirs a établir	125 885
Charges a payer	48 104
Total	988 573

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	251 085		
Total	251 085		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Ventes et prestations de pose de portes	18 690 928
Management	997 648
TOTAL	19 688 576

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 27 016 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	237 795	5 077 578
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 094 584	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		45 347
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 332 379	5 122 925
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	26 936	7 628
Différences négatives de change		151
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	26 936	7 779
Résultat financier	4 305 443	5 115 146

Les gains et pertes de change liés à l'exploitation ont été comptabilisés en exploitation et non dans le résultat financier. (Application du Règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015)

Transmission universelle du patrimoine

Le produit financier de 4 093 872 € correspond au boni de transmissions réalisés au cours de l'exercice avec Nergeco France et PMS.

le boni de fusion correspond :

Notes sur le compte de résultat

- résultat 2017 des deux sociétés
- Résultat à fin mai 2018 des deux sociétés
- les écarts entre les titres et les capitaux propres de ces deux sociétés.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	385	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92 402	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 903	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 688
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 903
Amortissements dérogatoires		271 827
TOTAL	98 689	285 418

Il comprend la reprise de provision pour amortissement dérogatoire de 271 827 €.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 109 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	109	
Ouvriers		
Total	109	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 207 698 euros

Engagements en matière de retraite

L'évaluation au 31/12/2018 est effectuée de la manière suivante :

- méthode de calcul choisie : rétrospective des unités de crédit projetées
- population retenue : tous les salariés présents au 31/12/2018
- rémunération brute retenue : rémunération de l'année, il a été intégré dans les calculs d'engagement une progression des rémunérations supérieure au taux d'inflation
- taux d'actualisation : 2 %
- calcul des droits sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans
- indemnités à verser : selon les dispositions de la convention collective
- engagements à la clôture : indemnités à verser à l'âge de 65 ans proratisées en fonction de l'ancienneté des salariés au 31/12/2018.
- la probabilité de départ de l'entreprise avant l'âge de la retraite est de 5%
- taux de charges sociales patronales : 40 %.

Ils ne figurent qu'en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan est de 207 698 € au 31 décembre 2018.

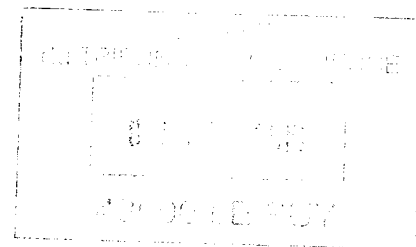
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

NERGECO
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 8 rue de l'Industrie, 43220 DUNIERES
320 167 513 RCS LE PUY EN VELAY



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 6 208 387,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 208 387,06 euros
En totalité à l'associé unique	
A titre de dividendes	6 208 387,06 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 6 208 387,06 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2017			5 277 185,18 €
31/12/2016			4 081 432,14 €
31/12/2015			NEANT

Certifié conforme
La Présidente

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



NERGECO

NERGECO

Société par Action Simplifiée au capital de 22 150 €

8 Rue de l'Industrie
43220 Dunières

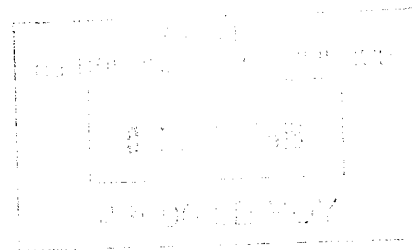
Audit Révision Comptabilité

Commissaire aux Comptes

2 Rue de la Renaissance
92160 Antony

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



NERGECO

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS NERGECO relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS NERGECO à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS NERGECO à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Antony, le 4 Juin 2019



AUDIT REVISION COMPTABILITE

Représentée par Gilles BORIE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Comptes annuels

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

NERGECO

8 rue DE L'INDUSTRIE
43220 DUNIERES
Tél. 04.71.66.49.32

APE : 2512Z -
Siret : 32016751300045

M MAZARS

MAZARS ENTREPRENEURS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
20 rue de la Gazelle

43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 0471054400

Fax : 0471038176

Courriel : secretariatlepuymazars.fr

Web : <http://www.mazars.fr>

97

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	355 728	340 873	14 855	4 560
Fonds commercial (1)	1 166 268		1 166 268	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	125 975		125 975	125 975
Constructions	2 664 541	1 281 884	1 382 657	1 470 525
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 432	37 630	12 802	13 875
Autres immobilisations corporelles	992 153	878 456	113 698	68 187
Immobilisations corporelles en cours	136 299		136 299	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	120 633		120 633	1 759 651
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 966		11 966	10 006
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 623 994	2 538 843	3 085 152	3 452 779
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 227 678		3 227 678	
Avances et acomptes versés sur commandes	18 394		18 394	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 717 235	242 779	8 474 456	3 673 949
Autres créances	1 223 713		1 223 713	2 710 477
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	662		662	1 255
Charges constatées d'avance (3)	251 085		251 085	174 582
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 438 766	242 779	13 195 987	6 560 262
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 062 760	2 781 622	16 281 139	10 013 042
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			179 754	508 828

Bilan Passif

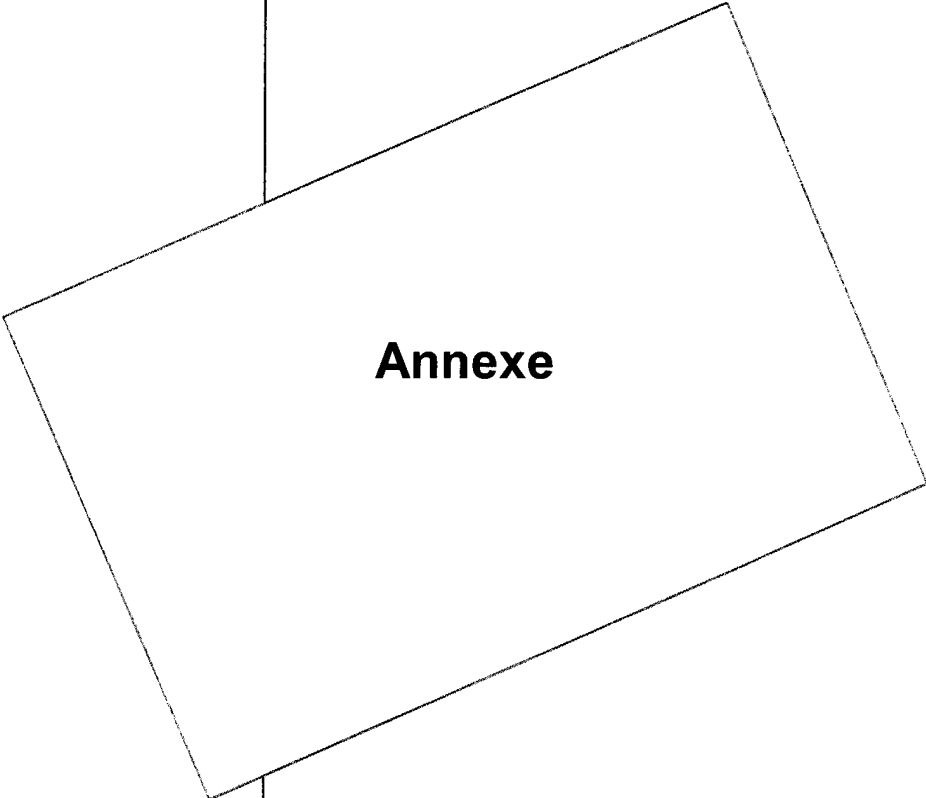
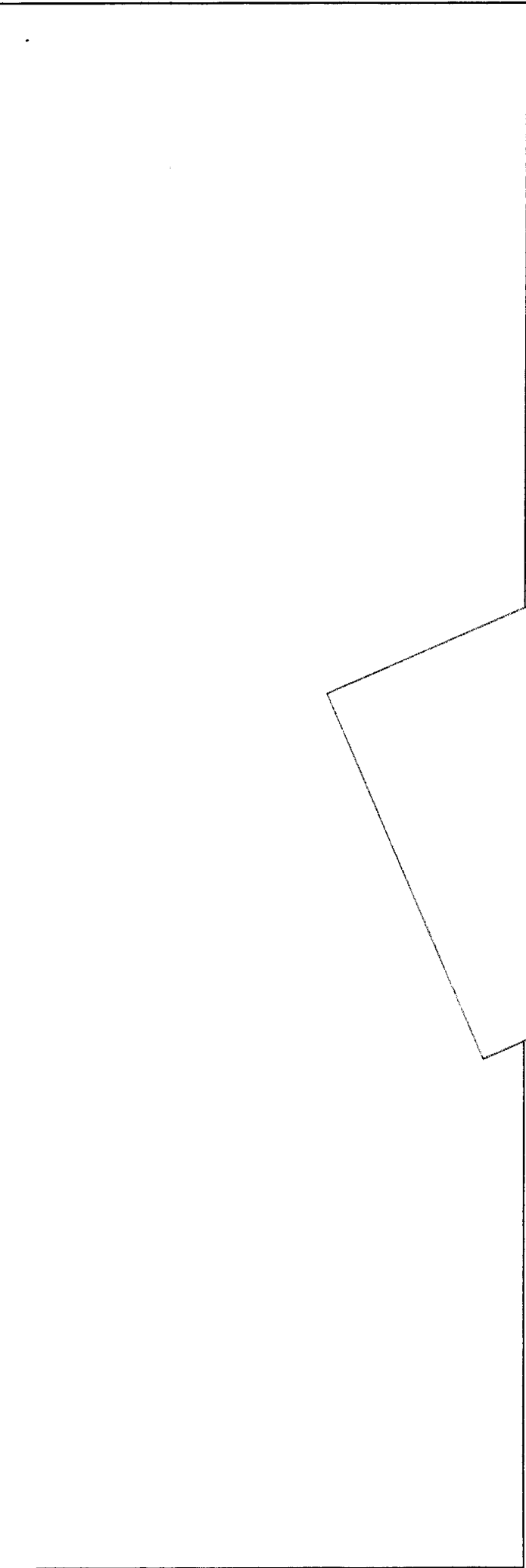
	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	408 503	408 503
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-1 920 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 208 387	5 277 185
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		271 827
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 616 890	8 037 516
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	138 236	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	138 236	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	552 692	12 926
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	168 043	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 881 810	1 457 133
Dettes fiscales et sociales	1 700 481	505 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	222 986	215
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 526 012	1 975 526
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 281 139	10 013 042
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 357 969	1 975 526
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	15 239 917	7 831 147
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 448 659	2 369 497
Chiffre d'affaires net	19 688 576	10 200 644
Dont à l'exportation	6 961 560	7 831 147
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	899 767	551 515
Autres produits	40 336	12 634
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	20 628 679	10 764 793
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	7 611 696	4 823 354
Variations de stock	449 845	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 216	5 737
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	5 115 064	3 753 487
Impôts, taxes et versements assimilés	320 851	181 386
Salaires et traitements	2 819 762	1 311 388
Charges sociales	1 231 933	550 046
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	131 984	130 699
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	231 045	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 000	
Autres charges	71 903	370
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 005 299	10 756 466
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 623 380	8 327
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	237 795	5 077 578
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 094 584	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		45 347
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 332 379	5 122 925
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	26 936	7 628
Différences négatives de change		151
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	26 936	7 779
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 305 443	5 115 146
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 928 823	5 123 473

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 688	
Sur opérations en capital	5 903	479 932
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	271 827	28 119
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	285 418	508 051
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	92 787	1 788
Sur opérations en capital	5 903	480 908
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	98 689	482 696
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	186 728	25 355
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	907 164	-128 357
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	25 246 475	16 395 769
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 038 088	11 118 584
BENEFICE OU PERTE	6 208 387	5 277 185
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	237 794	4 898 508



13

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : NERGECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 16 281 139 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 208 387 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 127 019 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

En date du 1er juin 2018, des transmissions universelles des patrimoines des sociétés Nergeco France et PMS ont été réalisés avec la société Nergeco.

Les comptes de chacune des deux sociétés, Nergeco France et PMS ont été arrêté au 31 mai 2018, et au 1er juin 2018, les activités de ces deux sociétés, hormis l'activité de production qui a été apportée par Nergeco France à Nergeco production au 31 mai 2018, sont réalisées par la société Nergeco SAS.

Ces opérations de fusion simplifiée ont généré pour les deux sociétés Nergeco France et PMS des bonis de fusion comptabilisés dans le résultat financier de l'exercice (conformément au règlement de l'ANC n°2017-01) car correspondant aux résultats accumulés par ces filiales depuis leur constitution et non distribués au jour de l'opération.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		1 166 268		1 166 268
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	344 983	136 465	125 720	355 728
Immobilisations incorporelles	344 983	1 302 734	125 720	1 521 996
- Terrains	125 975			125 975
- Constructions sur sol propre	2 664 541			2 664 541
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 598	24 038	2 204	50 432
- Installations générales, agencements aménagements divers	521 493	10 435	10 499	521 428
- Matériel de transport	3 287	10 000		13 287
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	417 072	124 654	84 288	457 438
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		136 299		136 299
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 760 965	305 426	96 991	3 969 399
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 759 651	120 000	1 759 018	120 633
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 006	1 960		11 966
Immobilisations financières	1 769 656	121 960	1 759 018	132 599
ACTIF IMMOBILISE	5 875 604	1 730 120	1 981 729	5 623 994

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 302 734	305 426	121 960	1 730 120
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 302 734	305 426	121 960	1 730 120
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	125 720	96 991	1 759 018	1 981 729
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	125 720	96 991	1 759 018	1 981 729

Immobilisations incorporelles

Avec les transmissions universelles du patrimoine des deux sociétés Nergeco France et PMS à la société Nergeco SAS au 31 mai 2018, les sommes inscrites en acquisitions correspondent pour partie à des immobilisations transférées des deux sociétés en date du 1er juin 2018.

Le montant des valeurs brutes d'immobilisations corporelles apportés dans le cadre des TUP est de 1 286 387. €.

Les fonds de commerce de Nergeco France et PMS pour un montant global de 1 166 268 €. Ces fonds avaient été créés lors de la création des deux sociétés.

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 166 268
Total	1 166 268

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont les fonds reçus par Nergeco SAS dans le cadre des TUP réalisées au 31 mai.

Notes sur le bilan

Ces fonds de commerce sont présumés avoir une durée de vie non limitée. Un test de dépréciation a été réalisé et aucune dépréciation n'est à faire au 31 décembre 2018.

Immobilisations corporelles

La société Nergeco a recours aux amortissements dérogatoires. La totalité des amortissements dérogatoires ont été repris sur l'exercice.

Comme pour les immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles ont été apportées dans le cadre de la TUP. Les actifs de Nergeco France ont été apportés dans le cadre de l'apport partiel d'actif de la branche de production à Nergeco Production avant l'opération de la TUP.

La valeur brute des immobilisations corporelles apportés a été de 78 177 €.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événement ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. La valeur recouvrable des immobilisations financière est alors estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une immobilisation financière est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux de trésorerie générés par cet actif financier.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
NERGECO AUSTRALIE 999 AUSTRALIE	632		100,00	
SAS NERGECO PRODUCTION 43220 DUNIERES	22 150	510 116	100,00	411 266
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	120 632	120 632			237 794
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	282 309	25 190	125 720	181 779
Immobilisations incorporelles	282 309	25 190	125 720	181 779
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 194 015	87 868		1 281 884
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 723	25 111	2 204	37 630
- Installations générales, agencements aménagements divers	488 655	5 254	10 499	483 410
- Matériel de transport	3 287	10 000		13 287
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	381 723	84 325	84 288	381 760
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 082 402	212 559	96 991	2 197 970
ACTIF IMMOBILISE	2 364 711	237 749	222 711	2 379 748

Dans le cadre des TUP, les actifs immobilisés ont été apportés pour leur valeur brute et les amortissements ont été inscrits dans le tableau des mouvements en dotation de l'année.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 203 998 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	11 966		11 966
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 717 235	8 537 481	179 754
Autres	1 223 713	1 223 713	
Charges constatées d'avance	251 085	251 085	
Total	10 203 998	10 012 279	191 720

Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas en appréciant le risque de non recouvrement.

Les créances clients sont en principe garanties par une assurance crédit. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert.

principe du facturable

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la mise à disposition des produits finis aux transporteurs ou aux clients selon les conditions générales de vente. En ce qui concerne l'activité prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de leurs exécutions.

Nergeco SAS facture l'ensemble des ces ventes en €. Aucune facturation n'est faite en devises.

Cash pooling

Est inscrit en 455000 Compte courant Assa Abloy

- le montant de la créance de 596 267.62 € au 31-12-2018,

- le montant de la créance de 1 991 382.91 € au 31-12-2017

entre Nergeco SAS et la société mère Assa Abloy qui est le solde de la créance constituée dans le cadre du cash pooling à la clôture.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 688 487 titres d'une valeur nominale de 5,81 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions Nergeco	688 487			688 487
TOTAL	688 487			688 487

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 920 000
Résultat de l'exercice précédent	5 277 185
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 357 185
Affectations aux réserves	
Distributions	3 357 185
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 357 185

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	4 000 000				4 000 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation					
Réserve légale	408 503				408 503
Réserves générales Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-1 920 000			-1 920 000	
Résultat de l'exercice	5 277 185	-5 277 185	6 208 387		6 208 387
Dividendes		3 357 185			
Subvention d'investissement Provisions réglementées	271 827			271 827	
Total Capitaux Propres	8 037 516	-1 920 000	6 208 387	-1 648 173	10 616 890

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	271 827		271 827	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	271 827		271 827	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			271 827	

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients		158 528	20 292		138 236
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		10 000	10 000		
Total		168 528	30 292		138 236
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 000	30 292		
Financières					
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

La provision pour sous-garantie pour un montant de 158 528 € est une provision qui a été apportée par la société Nergeco France dans le cadre de la TUP au 31 mai 2018.

Cette provision est constituée pour faire face aux risques de bonne fin des installations. Elle est calculée en fonction de la moyenne du coût de la garantie d'une année rapportée à la période contractuelle de la garantie, et le cas échéant, aménagée des risques commerciaux spécifiquement identifiés.

Provision pour engagement de départ à la retraite

aucune provision pour IDR n'est comptabilisée dans les comptes sociaux, l'engagement calculé au 31 décembre est inscrit en engagement hors bilan.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 357 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	552 692	552 692		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 881 810	2 881 810		
Dettes fiscales et sociales	1 700 481	1 700 481		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	222 986	222 986		
Produits constatés d'avance				
Total	5 357 969	5 357 969		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	552 692			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Externes - Fact non pa	143 693
Provision Conges Payes	341 126
Charges sociales / Congés payés	153 507
Provision Charges / Primes diverses	60 672
Taxe apprentissage à payer	26 252
Effort construction à payer	17 373
Formation prof continue à payer	38 606
Taxe Organic à payer	7 388
TVTS à payer	11 779
CVAE - Contrib. Val Ajoutée Ent. à	14 188
Clients - Avoirs à établir	125 885
Charges à payer	48 104
Total	988 573

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	251 085		
Total	251 085		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Ventes et prestations de pose de portes	18 690 928
Management	997 648
TOTAL	19 688 576

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 27 016 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	237 795	5 077 578
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 094 584	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		45 347
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 332 379	5 122 925
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	26 936	7 628
Différences négatives de change		151
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	26 936	7 779
Résultat financier	4 305 443	5 115 146

Les gains et pertes de change liés à l'exploitation ont été comptabilisés en exploitation et non dans le résultat financier. (Application du Règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015)

Transmission universelle du patrimoine

Le produit financier de 4 093 872 € correspond au boni de transmissions réalisés au cours de l'exercice avec Nergeco France et PMS.

le boni de fusion correspond :

Notes sur le compte de résultat

- résultat 2017 des deux sociétés
- Résultat à fin mai 2018 des deux sociétés
- les écarts entre les titres et les capitaux propres de ces deux sociétés.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	385	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92 402	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 903	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 688
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 903
Amortissements dérogatoires		271 827
TOTAL	98 689	285 418

Il comprend la reprise de provision pour amortissement dérogatoire de 271 827 €.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 109 personnes dont 1 apprenti et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	109	
Ouvriers		
Total	109	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 207 698 euros

Engagements en matière de retraite

L'évaluation au 31/12/2018 est effectuée de la manière suivante :

- méthode de calcul choisie : rétrospective des unités de crédit projetées
- population retenue : tous les salariés présents au 31/12/2018
- rémunération brute retenue : rémunération de l'année, il a été intégré dans les calculs d'engagement une progression des rémunérations supérieure au taux d'inflation
- taux d'actualisation : 2 %
- calcul des droits sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans
- indemnités à verser : selon les dispositions de la convention collective
- engagements à la clôture : indemnités à verser à l'âge de 65 ans proratisées en fonction de l'ancienneté des salariés au 31/12/2018.
- la probabilité de départ de l'entreprise avant l'âge de la retraite est de 5%
- taux de charges sociales patronales : 40 %.

Ils ne figurent qu'en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan est de 207 698 € au 31 décembre 2018.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.